

Enjeux	volet ISEF ou démarche spécifique	Intitulé de l'action	Maîtres d'ouvrage	Estimation financière phase 2
<b>Enjeu A</b>	<b>Qualité des eaux</b>			
<b>Objectif 1</b>	<b>Renforcer les connaissances de l'état des milieux et des sources de contamination</b>			
A.1.1		Réseau de suivi de la qualité des eaux et des sédiments de l'Huveaune et ses affluents	SMBVH	170 000 €
A.1.2		Réalisation d'un état initial de la pollution potentielle et avérée sur les eaux souterraines et superficielles en complément aux réseaux de suivi qualité	SMBVH et BRGM	75 000 €
A.1.3		Etudes de faisabilité de mise en place d'un réseau de suivi sur les eaux souterraines, intégrant un volet d'étude des échanges nappe/rivière (géochimie, piézométrie, jaugeages, interprétations) - action à mener à l'issue des études en cours	SMBVH et BRGM	Pour mémoire
A.1.4		Campagnes de suivi qualité intégrées dans l'opération collective, dont suivi RSDE - STEP	SPL Eau des Collines	Pour mémoire, montant intégré dans l'opération collective entreprise
A.1.5		RSDE-ICPE 2 : campagnes de recherche de substances dangereuses dans les rejets des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Etat	Pour mémoire
A.1.6		RSDE-STEP 2 : recherche de substances dangereuses dans le rejet des Stations d'Epurations : STEP de Marseille - Géolide	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire Marseille Provence	Pour mémoire
<b>Objectif 2</b>	<b>Lutter contre les pollutions domestiques notamment en temps de pluie</b>			
A.2.1		Construction d'un système d'assainissement collectif au hameau du Pigeonnier, commune de La Bouilladisse	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - SPL Eau des Collines	1 611 171 €
A.2.2		Réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif et de la station d'épuration de Plan d'Aups Sainte-Baume	Communauté d'Agglomération de Provence Verte	285 000 €
A.2.3		Réactualisation du schéma directeur d'assainissement de la Commune de Cuges-les-Pins au regard du PLU : diagnostic et programme de travaux. Etude de définition de la réhabilitation de la station d'épuration de Cuges-les-Pins Intégration d'un volet réutilisation pour irrigation / économie circulaire et d'objectifs d'innovation	SPL Eau des Collines	100 000 €
A.2.4		Mise en œuvre du schéma directeur des eaux usées de Cuges-les-Pins : travaux sur les réseaux et rénovation de la station d'épuration	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - SPL Eau des Collines	800 000 €
A.2.5		Mise en œuvre des programmes de travaux des schémas directeurs d'assainissement d'eaux usées - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : Travaux de création d'accès sur l'ovoïde, travaux de mise en conformité du déversoir d'orage des Escourtaines, fin du diagnostic, travaux d'urgence sur les secteurs dégradés et étude portant sur la stratégie de réhabilitation de l'ouvrage	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	3 000 000 €
A.2.6		Mise en œuvre des programmes de travaux des schémas directeurs d'assainissement d'eaux usées - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : travaux sur les réseaux d'Aubagne et La Penne-Sur-Huveaune (lutte contre les entrées d'eaux claires parasites)	SPL Eau des Collines	2 000 000 €
A.2.7		Mise en œuvre des programmes de travaux des schémas directeurs d'assainissement d'eaux usées - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : Mise en œuvre des travaux issus des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées des communes d'Auriol et de Saint-Zacharie, permettant de limiter les déversements au milieu naturel	SPL Eau des Collines	550 000 €
A.2.8		Actualisation des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées sur les communes de l'Etoile et Roquevaire (6 communes raccordées à l'ovoïde)	SPL Eau des Collines	1 500 000 €

A.2.9	Contrat de baie	Suites du Contrat pour l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement de l'agglomération de Marseille et de la qualité des milieux aquatiques	Métropole Aix Marseille Provence	pour mémoire
<b>Objectif 3 Réduire les apports de "substances dangereuses" et autres polluants aux rivières et à la mer</b>				
A.3.1		Poursuite de "l'opération collective entreprise" mise en œuvre en phase 1 de Contrat de Rivière, visant à : - Améliorer la connaissance du territoire vis-à-vis de la problématique des micropolluants - Informer les acteurs du territoire de l'impact de leurs pratiques sur le réseau d'assainissement et sur la qualité des cours d'eau - Accompagner les acteurs du territoire dans le changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre de travaux pour lutter contre les pollutions toxiques dispersées - Pérenniser les moyens mis en place pour ancrer durablement la stratégie de réduction à la source des pollutions toxiques dans la gestion des collectivités	SPL Eau des Collines Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	2 135 000 €
A.3.2		Action "eco-défis" en partenariat avec CCIMP visant à sensibiliser et accompagner entreprises du territoire aux eco gestes et autres solutions ou procédés vertueux en faveur environnement	Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat et Chambre de Commerces et d'Industries Marseille Provence	97 000 €
A.3.3	Contrat de baie	Action collective entreprise menée sur le territoire du CT1, complémentaire à l'action A31	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire Marseille Provence	pour mémoire
A.3.4	Contrat de baie	Schémas directeurs pluviaux à l'échelle de la Métropole et travaux de mise en œuvre intégrant des mesures qualitatives et de réduction de l'imperméabilisation (cf. Enjeu BD et PAPI)	Métropole AMP / Conseils de Territoires par délégation / communes par conventions de gestion	Pour mémoire
ABD.3.1		Aménagement du parc d'activité de Camp de Sarlier : mise en oeuvre du schéma global de gestion de l'eau et traitement des infrastructures pluviales publiques et privées	SMBVH, Métropole Aix-Marseille Provence, opérateurs privés	Pour mémoire inscrit dans le volet BD du Contrat de Rivière : Actions BD32 et BD33
ABD.3.3		Requalification de la Zone des Paluds – Gestion du volet pluvial et désimperméabilisation sur le secteur public et privé	Métropole Aix Marseille Provence et Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Pour mémoire inscrit dans le volet BD du Contrat de Rivière : Actions BD34 et BD35
<b>Objectif 4 Diminuer les apports en nitrates et pesticides</b>				
A.4.1		« Mise en place d'un "Groupe 30 000" et création d'un projet en lien avec l'adoption de bonnes pratiques agricoles sur le bassin versant de l'Huveaune	Chambre d'agriculture 13	20 000 €
A.4.2		Étude sur la réalisation d'une plateforme de compostage permettant d'utiliser les déchets agricoles locaux pour un compost adapté aux pratiques culturales locales, avec des conseils d'utilisation du produit permettant de protéger les nappes phréatiques et les cours d'eau.	CETA (Centre d'études techniques agricoles du Pays d'Aubagne)	35 000 €
A.4.3		Réalisation d'une plateforme de compostage permettant d'utiliser les déchets agricoles locaux pour un compost adapté aux pratiques culturales locales, avec des conseils d'utilisation du produit permettant de protéger les nappes phréatiques et les cours d'eau : travaux d'aménagement	CETA du Pays d'Aubagne + sociétés d'aménagement + artisans	500 000 €
A.4.4		Accompagnement technique des collectivités, pour la réduction et l'adaptation des usages des phytosanitaires : étude de pré-définition de l'action	SMBVH	20 000 €

# Enjeu BD Qualité des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations

Objectif 1 Renforcer les connaissances sur le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et leur suivi				
BD.1.1		Etude et construction d'une programmation - Dossier DIG sur l'ensemble des cours d'eau gérés par le Syndicat du Bassin Versant de l'Huveaune	SMBVH	100 000 €
BD.1.2		Constituer un Porter à Connaissanc et une valorisation du Schéma directeur de Gestion Globale des milieux aquatiques, au service des projets d'aménagement du territoire.	SMBVH	30 000 €
BD.1.3		Inventaire écologique le long de l'Huveaune sur le territoire Marseillais, dans le cadre de la stratégie Locale de Biodiversité	Commune de Marseille	30 000 €
BD.1.4		Suivi morphologique réglementaire à l'aval du barrage de la Pugette à Marseille, dans le cadre de l'arrêté préfectoral de dérivation des eaux de l'Huveaune	Métropole AMP / Conseil de Territoire Marseille Provence	pour mémoire
Objectif 2 Renforcer la connaissance de la vulnérabilité du territoire et mettre en œuvre une politique de gestion des inondations et des eaux de ruissellement à l'échelle du bassin versant				
BD.2.1	ISEF PAPI	Action CADRE "acculturation au risque inondation"	SMBVH et autres porteurs	Pour mémoire, action PAPI
BD.2.2	PAPI	Etude hydrogéomorphologique des cours d'eau sur les douze communes du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, dans le cadre du PLUi.	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Pour mémoire
BD.2.3	PAPI	Actions pour mémoire inscrites au PAPI		Pour mémoire
Objectif 3 Intégrer la gestion du petit cycle et du grand cycle de l'eau dans les projets d'aménagement				
BD.3.1		Restauration morphologique du Fauge-Maire et mise en œuvre des aménagements définis dans le cadre du schéma global de l'eau et de la requalification de la zone d'activités de Camp de Sarlier à Aubagne	SMBVH par convention de délégation de la Métropole Aix Marseille Provence	989 000 €
BD.3.2		Aménagement du Parc d'activités de Camp de Sarlier à Aubagne - Traitement des Espaces Publics, pluvial, voiries et abords	Métropole Aix Marseille Provence	400 000 €
BD.3.3		Aménagement de Camp de Sarlier - Mise en œuvre du Schéma Global de l'Eau par unité foncière privée	Opérateurs privés	100 000 €
BD.3.4		Zone des Paluds : Requalification de la Zone des Paluds – Volet Accompagnement du secteur privé	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	160 000 €
BD.3.5		Requalification de la Zone des Paluds – Volet accompagnement du secteur public sur le volet désimperméabilisation	Métropole Aix Marseille Provence	100 000 €
BD.3.6		PLUi OAP SECTORIELLE : Contribution à l'élaboration de deux OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sectorielles, sur la gestion intégrée du cycle de l'eau sur les secteurs d'Auriol ( Pont de Joux) et La Bouilladisse, dans le PLUi	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	100 000 €
BD.3.7		PLUi OAP THEMATIQUE : Contribution à l'élaboration d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) thématique : Gestion intégrée du cycle de l'eau dans le PLUi	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	100 000 €
BD.3.8		Coordination des projets eau et aménagement dans le cadre de la déclinaison de l'atelier des territoires sur le bassin versant de l'Huveaune	Métropole Aix Marseille Provence	Pour mémoire
Objectif 4 Entretien et restaurer les cours d'eau pour la prévention des inondations et l'amélioration de leurs fonctionnalités géomorphologiques et écologiques				
BD.4.1		Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau en gestion par le SMBVH - En préalable et/ou en complément des actions de restauration et d'aménagement.	SMBVH	1 700 000 €
BD.4.2		Etude d'aménagement et de restauration du site des sources de l'Huveaune	Communauté d'Agglomération Provence Verte en partenariat avec le PNR Ste Baume	70 000 €

BD.4.3		Aménagement GEMAPI de l'Huveaune dans le secteur amont du Pont Heckel à Marseille : maîtrise d'œuvre, études complémentaires, procédures réglementaires et travaux.	SMBVH par convention de délégation de la Métropole Aix Marseille Provence - en partenariat avec la Ville de Marseille	<b>4 500 000 €</b>
BD.4.4		Etudes et maîtrise d'œuvre conception pour la réduction de la vulnérabilité, la sécurisation, et la valorisation des berges de l'Huveaune du centre ville à l'avenue Manoukian à Aubagne	Métropole Aix Marseille Provence en partenariat avec la ville d'Aubagne et le SMBVH	Pour mémoire
BD.4.5		Aménagement, restauration et valorisation de l'Huveaune du Centre-Ville à l'avenue Manoukian à Aubagne - Maîtrise d'œuvre conception, réalisation et études complémentaires - première tranche de travaux - Avant Projet Détaillé des 2ème et 3ème Tranches du projet	Métropole Aix Marseille Provence en partenariat avec le SMBVH et la ville d'Aubagne	<b>4 080 000 €</b>
BD.4.6		Suivi-évaluation et valorisation du projet de parc de la confluence à Auriol sur les volets phyto-sociologique, hydrobiologique, physique et hydraulique, communication	SMBVH	<b>100 050 €</b>
BD.4.7		Restauration du bon fonctionnement de l'Huveaune au niveau du secteur de Saint Menet avec valorisation de la biodiversité - Phase étude	Métropole Aix Marseille Provence en partenariat avec la Ville de Marseille et le SMBVH	<b>30 000 €</b>
BD.4.8		Aménagement et sécurisation des berges de l'Huveaune sur la commune de Roquevaire en lien avec le programme d'entretien par le SMBVH	Commune de Roquevaire et SMBVH	<b>330 000 €</b>
BD.4.9	<b>PAPI</b>	Aménagement GEMAPI de l'Huveaune entre Aubagne et La Penne-sur-Huveaune par traitement des points de débordement : maîtrise d'œuvre conception (AVP-PRO-DCE) et études complémentaires pour intégration au programme d'actions du PAPI (travaux)	SMBVH par convention de délégation de la Métropole Aix Marseille Provence - en partenariat avec la Ville de Marseille	<b>300 000 €</b>
BD.4.10	<b>PAPI</b>	Aménagement des cours d'eau de la Grave et des Xaviers, affluents du Jarret à Marseille	Métropole Aix Marseille Provence - Direction de l'Eau de l'Assainissement et du Pluvial	Pour mémoire
BD.4.11	<b>PAPI</b>	Intégration d'un programme de gestion des milieux / restauration concernant les actions de lutte contre les débordements inscrites aux PAPI : - Création du Parc Fluvial de l'Huveaune au niveau de St Marcel à Marseille : travaux d'aménagement des berges de l'Huveaune (Métropole AMP et Marseille) - Traitement du gabarit de l'Huveaune au niveau de Pont de Vivaux : AMO de préparation de l'action lien cheminement VDM (SMBVH)	<b>SMBVH</b>	Pour mémoire
<b>Objectif 5 Restaurer la continuité écologique et assurer un débit réservé dans l'Huveaune et ses principaux affluents</b>				
BD.5.1		Etude des conditions de migration de l'Anguille dans l'Huveaune : phase 2 Suite aux études menées en 2018-2019 et à l'étude de la DEAP sur les conditions de faisabilité de remise en eau de l'Huveaune à l'aval de la Pugette.	Fédération de pêche 13 - MRM	<b>23 551 €</b>
BD.5.2	<b>contrat de baie</b>	Etudes de faisabilité de retour de l'Huveaune dans son lit et travaux d'aménagement, à l'aval du barrage de la Pugette	Métropole Aix Marseille Provence en partenariat avec le SMBVH	<b>pour mémoire</b>
<b>Objectif 6 Réduire les déchets dans les bassins versants</b>				
BD.6.1	<b>ISEF Plan Déchets Huveaune</b>	Contribution au déploiement de la plateforme "Re-Med" via la surveillance des macro-déchets sur les sites-pilotes le long de l'Huveaune/affluents et l'exploitation des données issues des opérations de ramassage effectuées sur le bassin versant. Mise en œuvre du dispositif "Adopte un spot" sur 2 secteurs de l'Huveaune : Dromel et Paluds	Mer-terre	<b>89 000</b>
BD.6.2	<b>ISEF</b>	ACTION CADRE pour Fédérer les opérations d'interventions citoyennes	SMBVH et autres porteurs	<b>Pour mémoire, voir action E35</b>
BD.6.3	<b>ISEF Plan Déchets Huveaune</b>	Sensibilisation / Information / changement des pratiques des différents publics quant aux rejets directs ou indirects de déchets dans les milieux aquatiques	Multiples	<b>Intégré dans le budget du SMBVH</b>

BD.6.4	<b>ISEF Plan Déchets Huveaune</b>	Cas des dépôts sauvages de type BTP : évolution des filières d'évacuation - étude de faisabilité - Mise en place d'un volet technique (filières) et animation/formation des pros (garages, BTP, commerces etc).	Mer-terre	<b>40 000 €</b>
BD.6.5	<b>Plan déchets Huveaune</b>	Collecte des déchets dangereux de peinture et assimilés, sensibilisation des entreprises et organisation d'une à deux collectes par an sur le territoire en partenariat avec fournisseurs et un collecteur	Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat	<b>27 000 €</b>
BD.6.6	<b>Plan déchets Huveaune</b>	Nettoyages du lit et des berges des cours d'eau	Communes, propriétaires, Métropole, SMBVH, etc.	<b>150 000 €</b>
BD.6.7	<b>Plan déchets Huveaune</b>	Piégeage des déchets avant leur arrivée en mer à l'amont du barrage de la Pugette - étude de faisabilité sur un seuil	SMBVH	<b>90 000 €</b>
BD.6.8	<b>Plan déchets Huveaune</b>	Piégeage de déchets en sortie de réseaux pluviaux - étude et test in situ	Porteur à définir	<b>90 000 €</b>
BD.6.9	<b>Contrat de baie- Plan déchets Huveaune</b>	Piégeage des déchets avant leur arrivée en mer au niveau du barrage de la Pugette	Métropole Aix Marseille Provence	<b>Pour mémoire</b>
BD.6.10	<b>Contrat de baie- Plan déchets Huveaune</b>	Pour mémoire : actions mer-terre inscrites au Contrat de Baie	Mer-terre	<b>Pour mémoire</b>

# Enjeu C Etat des ressources en eau

## Objectif 1 Améliorer et diffuser les connaissances sur les ressources et les besoins en eau

C.1.1		Caractérisation de la ressource en eau souterraine stratégique du secteur Calanques/Beausset/Ste Baume	Université Aix Marseille	465 000 €
C.1.2		Diagnostic de l'état de la ressource en eau sur le bassin versant et orientations de gestion en vue de la réalisation d'un plan de gestion de la ressource en eau	SMBVH et Métropole Aix Marseille Provence (eau, GEMAPI, agriculture)	240 000 €
C.1.3		Etude-recherches complémentaires sur la ressource stratégique en eau souterraine sur la plaine de Cuges-les-Pins et sur la plaine d'Aubagne, en lien avec les actions de diversification de la ressource menées par la SPL Eau des Collines	Métropole Aix Marseille Provence (Direction agriculture)	150 000 €
C.1.4	ISEF	Sentier karstique du parc départemental de Saint-Pons : un outil de médiation et de valorisation du patrimoine naturel	Comité Départementale de Spéléologie 13	27 500 €
C.1.5		Mieux comprendre les circulations d'eaux souterraines de la Sainte-Baume occidentale	Comité Départementale de Spéléologie 13	44 640 €
C.1.6		Dynamiques de mise en charge des réseaux karstiques des Encanaux, réponse aux précipitations et effets sur les régimes extrêmes : crues et étiages	Comité Départementale de Spéléologie 13	27 560 €
C.1.7		Réalisation d'un schéma directeur d'adduction en eau potable sur les communes de Simiane, Mimet, Gréasque, Belcodène, Saint-Savournin, Cadolive, Peypin, La Destrousse, La Bouilladisse	SIBAM	450 000 €
C.1.8		Etude de sauvegarde des masses d'eau souterraines	PNR Ste Baume	Pour mémoire
C.1.9		Suites données au Contrat Ressources en eaux CONPERE En lien avec les canaux d'eau brute et les soutiens d'étiage des cours d'eau	Métropole Aix Marseille Provence	Pour mémoire

## Objectif 2 Mettre en place des actions d'économie et de diversification des ressources en eau

C.2.1		Modernisation et sécurisation du système d'irrigation de l'ASAMIA afin d'économiser de l'eau (réseau) - travaux engagés	ASAMIA	Pour mémoire
C.2.2		Schéma directeur du système d'irrigation afin d'économiser de l'eau (réseau et station de pompage)	ASAMIA	60 000 €
C.2.3		Modernisation et sécurisation du système d'irrigation de l'ASAMIA afin d'économiser de l'eau (réseau et station de pompage) suite aux préconisations du Schéma directeur	ASAMIA	750 000 €
C.2.4		Expertise en irrigation agricole à la parcelle pour une optimisation des apports d'eau en partenariat avec l'ARDEPI	Métropole Aix Marseille Provence	45 000 €
C.2.5		Mise en œuvre des programmes de travaux des schémas directeurs d'eau potable des communes d'Aubagne, La Penne-sur-Huveaune et Cuges-les-Pins : 3 premières années d'actions pour le renforcement de réseaux afin de limiter les fuites (diminution de pression)	SPL Eau des Collines	4 000 000 €
C.2.6		Réalisation des travaux issus du schéma directeur d'alimentation en eau potable de Roquevaire	SIBAM	2 500 000 €
C.2.7		Réalisation d'un forage d'urgence pour l'alimentation en eau potable à Roquevaire (forage du prés)	SIBAM	115 720 €
C.2.8		Réalisation des travaux pour la diversification des ressources utilisées sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Suite de l'étude menée en phase 1	Métropole Aix Marseille Provence SPL l'Eau des Collines	200 000 €
C.2.9		Travaux de sécurisation de la ressource en eau du forage de Puyricard sur Cuges-les-Pins par la création d'un second forage : étude et travaux	Métropole Aix Marseille Provence SPL Eau des Collines	400 000 €
C.2.10		Etude pour la réutilisation des eaux de lavage des filtres sur l'usine de potabilisation des eaux à Aubagne	SPL Eau des Collines	80 000 €

C.2.11	1/ Etude de faisabilité de la REUT – réutilisation sur le secteur de Cuges-les-Pins, (Roquefort-la-Bédoule et Cassis) en irrigation agricole 2/ Poursuite de l'étude de faisabilité : Pilote sur site en irrigation agricole	Métropole Aix Marseille Provence	90 000 €
C.2.12	Développement d'une irrigation péri-urbaine en lien avec les ressources en eaux disponibles (conventionnelles et non conventionnelles dont REUT) : apports méthodologiques de l'analyse de cycle de vie (ACV) Poursuite de l'étude de faisabilité de la REUT : Convention d'étude-recherche CIFRE	Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale (Métropole Aix Marseille Provence)	246 000 €
C.2.13	Création d'une nouvelle ressource en eau sur la commune de Nans-les-Pins	Communauté d'Agglomération de Provence Verte	Pour mémoire

# Enjeu E Gestion locale concertée et valorisation du bassin versant

Objectif 1 Animer et piloter le contrat de rivière				
E.1.1		Pilotage du Contrat de Rivière – fonctionnement du SMBVH et liens avec les collectivités et politiques publiques - mise en œuvre des actions à maîtrise d'ouvrage SMBVH	SMBVH	960 000 €
E.1.2		Suivi du Contrat de Rivière : assistance pour bilan annuel et bilan de fin de contrat, actualisation du diagnostic, et assistance à la construction du prochain contrat	SMBVH	60 000 €
E.1.3	ISEF	Communication et assistance pour la mise en œuvre de la stratégie ISEF en phase 2 de Contrat - Coordination des actions ISEF, notamment actions-cadres - Partage d'informations, animation sur la gestion intégrée (communication, site internet notamment, impression des supports du parcours pédagogique - portant sur les enjeux prioritaires du SDAGE) - Mise en place d'un outil de partage et de suivi sur les cours d'eau - Mise en place d'une communication et d'un système d'alerte, s'appuyant notamment sur une participation citoyenne (aspects crues, pollution, embâcles et urgences)	SMBVH	75 000 €
Objectif 2 Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives				
E.2.1		Réalisation d'une voie verte le long des Berges de l'Huveaune sur la ville de Marseille et étude de sa continuité sur les communes de La Penne sur Huveaune et d'Aubagne	Métropole Aix Marseille Provence	Pour mémoire
E.2.2		Intégration de la gestion de l'eau et des cours d'eau dans le fonctionnement des centres urbains Prolongement de la voie verte sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (orientation du PADD du PLUi /TVB) sur les communes de La Penne sur Huveaune, Auriol et Saint-Zacharie	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	45 000 €
E.2.3		Prolongation de la Voie Verte le long des Berges de l'Huveaune et Requalification des Zones d'activités productives	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	50 000 €
E.2.4		Stade Léon David à Roquevaire : Aménagement des berges suite à l'étude menée par le CT4 pour la conception d'une plaine sportive avec promenade paysagère et sportive en bord de berge	Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (Façonéo)	50 000 €
E.2.5	ISEF	Mise en œuvre du Projet Fil Vert : « Balisage – Signalétique » et « Mise en tourisme – Edition »	Provence Tourisme, Métropole Aix Marseille Provence - Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Office du Tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, communes, SMBVH, associations, etc.	105 000 €
E.2.6	ISEF	Réduction de la vulnérabilité, la sécurisation, et la valorisation des berges de l'Huveaune du Centre-Ville à l'avenue Manoukian à Aubagne. Volet sociétal du Projet	Métropole Aix Marseille Provence et Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	150 000 €
Objectif 3 Informer, sensibiliser, éduquer, former les différentes communautés d'acteurs				
E.3.1	ISEF	Les Fêtes du bassin versant de l'Huveaune : Volet pédagogique déployé par le village associatif Huveaune tout au long du fleuve et rendez-vous annuel, temps fort pour l'ensemble des populations du bassin versant	SMBVH et associations	120 000 €
E.3.2	ISEF	Action CADRE « les rencontre du bassin versant de l'Huveaune » : réappropriation et interaction de tout public avec les cours d'eau du territoire, portant sur les enjeux prioritaires du SDAGE	SMBVH et maîtres d'ouvrage organisateurs de rencontres sur le bassin versant de l'Huveaune	70 000 €
E.3.3	ISEF	Action CADRE « en direction des Jeunes » : déploiement du parcours pédagogique Huveaune par les associations du territoire par un accompagnement, labellisé ISEF, des éducateurs et enseignants s'appuyant sur la mallette numérique ressource et le livret du « jeune », sur enjeux prioritaires du SDAGE	SMBVH et associations	280 000 €

E.3.4	<b>ISEF</b>	Communication et pédagogie	SPL Eau des Collines	40 000 €
E.3.5	<b>ISEF</b>	ACTION CADRE pour Fédérer les opérations d'interventions citoyennes	SMBVH et autres porteurs	70 000 €

**Montant total de phase 2 de Contrat de Rivière**

**38 593 192 €**